





AFGSU 2

Durée de la formation :
3 jours (21h)

 **Horaires de formation**
08h45 - 12h30 / 13h45 - 17h00


 **Pré-requis**
Être un professionnel de santé.


 **Public visé**
Professionnels exerçant une des professions de santé inscrites dans la quatrième partie du code de la santé publique et étudiants inscrits dans une université, une école ou un institut de formation préparant à l'obtention d'un diplôme en vue de l'exercice de l'une de ces professions de santé
Personnes titulaires du diplôme d'État d'aide médico-psychologique ou d'accompagnant éducatif et social mentionné à l'article R. 451-95 451-88 du code de l'action sociale et des familles ou en cours de formation
Personnes titulaires du diplôme assistants de régulation médicale ou en cours de formation
Assistants médicaux ; Préleveurs sanguins en vue d'examens de biologie médicale ; Auxiliaires ambulanciers

 **Objectifs et compétences visées**
L'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2 a pour objet l'acquisition de connaissances nécessaires, en lien avec les recommandations médicales françaises de bonne pratique, à : 1° L'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge en équipe, en utilisant des techniques non invasives en attendant l'arrivée de l'équipe médicale 2° La participation à la réponse aux urgences collectives et aux situations sanitaires exceptionnelles.
L'AFGSU 2 intègre l'ensemble des éléments des référentiels du PSC1 au titre de l'arrêté du 24/07/2007 modifié, ainsi que l'ensemble des éléments contenus dans les recommandations relatives à l'unité d'enseignement du PSC1 en vigueur. À ce titre, la contextualisation aux structures sanitaires, des techniques enseignées au PSC1 est subordonnée à leur maîtrise en situation de sauveteur isolé conformément aux procédures définies dans les recommandations relatives à l'unité d'enseignement PSC1.

 **Organisation**
Groupe de 12 personnes maximum.

 **Le formateur**
L'équipe pédagogique est pilotée par Jean Paul BEYSSEN

 **Moyens techniques et pédagogiques**
Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation. Documents supports de formation projetés. Exposés théoriques. Etude de cas concrets. Quiz en salle. Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

 **Validation des acquis et attestation**
Feuilles de présence. Questions orales ou écrites (QCM). Mises en situation. Formulaires d'évaluation de la formation. Délivrance d'un certificat de réalisation de la formation.

Etape 1 : Prise en charge des urgences vitales

Identifier un danger immédiat dans l'environnement et de mettre en œuvre une protection adaptée

Alerter le service d'aide médicale urgente (SAMU) numéro d'urgence : 15 ou le numéro interne à l'établissement de santé dédié aux urgences vitales, de transmettre les observations et de suivre les conseils donnés. L'apprentissage de l'alerte doit aussi, en situation de sauveteur isolé, comprendre l'usage des autres numéros d'urgence : 17, 18, 112, 114

Identifier l'inconscience et d'assurer la liberté et la protection des voies aériennes d'une personne inconsciente en ventilation spontanée et d'initier les soins d'urgence selon ses compétences acquises par ailleurs

Identifier une obstruction aiguë des voies aériennes, de réaliser les gestes adéquats et d'initier les soins d'urgence (monitorage, oxygénothérapie si besoin)

Arrêter une hémorragie externe en respectant la gradation des mesures (compression, pansement hémostatique, garrot au-dessus de la plaie, réévaluation) et d'initier les soins d'urgence selon ses compétences acquises par ailleurs

Identifier un arrêt cardiaque, de réaliser ou faire réaliser une réanimation cardiopulmonaire avec le matériel d'urgence prévu (défibrillateur automatisé externe, chariot d'urgence, matériel embarqué...), d'initier les soins d'urgence et d'anticiper la réanimation spécialisée

Transmettre à l'équipe venant en renfort, un bilan synthétique (vital et circonstanciel) comprenant signes cliniques, paramètres vitaux et contexte
Connaitre les techniques d'hygiène de base (mesures barrières)

Mettre en œuvre l'oxygénothérapie si besoin

Mettre en œuvre des appareils non invasifs de surveillance des paramètres vitaux

Appliquer les procédures de maintenance et de matério-vigilance des matériels d'urgence

Etape 2 : Prise en charge des urgences potentielles

Identifier les signes de gravité d'un malaise notamment un accident vasculaire cérébral, une douleur thoracique, un risque de sepsis, une hypoglycémie et de mettre en œuvre les soins d'urgence adaptés au regard de ses compétences acquises par ailleurs ;

Identifier les signes de gravité d'un traumatisme osseux ou cutané et de prendre les mesures adaptées pour la prise en charge du patient (immobilisation, relevage, brancardage) ;

Identifier les signes de gravité d'une brûlure et d'agir en conséquence ;
Appliquer les règles élémentaires d'hygiène et d'appliquer les règles de protection face à un risque infectieux ;

Appeler le service d'aide médicale urgente (SAMU) ou d'appeler le numéro d'urgence interne dédié, de transmettre les observations en respectant les règles déontologiques et professionnelles et de suivre les conseils donnés ;

Prendre les mesures adaptées pour la mère et pour l'enfant face à un accouchement inopiné

Etape 3 : Urgences collectives et situations sanitaires exceptionnelles

Comprendre le concept de situations sanitaires exceptionnelles et de connaître l'organisation de la réponse du système de santé (dispositif ORSAN) et son articulation avec le dispositif de réponse de la sécurité civile (dispositif ORSEC) ;
S'intégrer dans les plans de gestion des situations sanitaires exceptionnelles des établissements de santé ou médico-sociaux, en fonction de la profession exercée et du lieu d'exercice ;

Être sensibilisé à l'accueil d'un afflux de blessés notamment par armes de guerre et

aux techniques du damage control ;
Être sensibilisé aux risques NRBC-E et aux premières mesures à mettre en œuvre dans ce type de situation (protection et décontamination d'urgence) ;
Identifier un danger dans l'environnement et d'appliquer les consignes de protection et de sécurité adaptées notamment en cas d'alerte des populations ou lors d'un événement exceptionnel au sein de l'établissement ;
Connaitre les principes de la prise en charge médico-psychologique des victimes, de l'information des proches des victimes et de l'annonce des décès

Méthode

Partage d'expériences Temps de réflexion ciblé pour chaque participant permettant d'identifier ses propres actions d'amélioration au sein de ses pratiques professionnelles.

Pour vous inscrire

04.78.14.19.19

contact@atoutmajeur-ra.com / www.atoutmajeurlyon.com
